

La sanction contre l'Iran par le conseil de sécurité est un complot impérialiste contre le peuple iranien

Enfin, après des menaces et des pressions de l'impérialisme américain et après avoir obtenu l'accord de ses grands rivaux, la résolution des sanctions contre l'Iran a été votée, au sein du conseil de sécurité des nations unies par l'unanimité de ses 15 membres.

La résolution a visé précisément le programme nucléaire iranien. Elle a prévu des sanctions importantes contre les instances, les institutions et les individus qui seraient en rapports avec ce programme. La résolution exige de l'Iran de suspendre ses activités de l'enrichissement de l'uranium en absence de quoi ; il se pose aux sanctions plus importantes de la part de l'ONU.

France presse a publié les principaux points de cette résolution du conseil de sécurité comme suite :

- L'alinéa 41 du chapitre 7 de la charte des nations unies contient des sanctions non militaires.
- L'Iran doit, sans tarder, suspendre toutes ses activités sensibles nucléaires qui concerne l'enrichissement de l'uranium ou toutes la recherche sur les programmes en relation avec de l'eau lourde même la construction de réacteur de recherche.
- Tous les pays doivent faire le nécessaire pour empêcher la procuration, vente, ou transfert directe ou indirecte, à partir de leur territoire par les intermédiaires, des matières, des matérielles ou des produits technologiques susceptibles de servir le programme nucléaire ou les missiles balistiques iraniens.
- Tous les pays doivent bloquer les capitaux et les autres moyens économiques qui pourraient servir le programme nucléaire iranien. Ce blocage concerne les individus et les sociétés visées par l'ONU qui sont en relation avec le programme nucléaire civil ou militaire iranien.
- Il est demandé à tous les pays d'éviter l'instruction des iraniens qui sont en rapport avec le programme nucléaire, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Iran.
- La résolution insiste sur le fait que si l'Iran suspendait ses activités nucléaires, cela pourrait continuer à l'ouverture des négociations et la recherche d'une solution diplomatique qui pourrait garantir à l'Iran l'accession aux connaissances nucléaires civil.
- Il est demandé au directeur de l'AIEA de faire dans un délai de 60 jours, un rapport sur la bonne application et l'exécution des conditions soulignés dans la résolution concernant les suspensions des activités.
- Il est souligné que toutes les sanctions mentionnées dans la résolution seront abandonnées, aussitôt que l'Iran appliquera les conditions demandées dans la résolution.
- Si l'Iran n'applique pas les conditions mentionnées dans la résolution, d'autre sanction conformément à l'alinéa 41 du chapitre 7 de la charte des nations unies peuvent être décidés à son encontre. Dans ce cas une autre décision pour déterminer de nouvelles sanctions sera nécessaire.

Pour notre Parti, Parti du Travail d'Iran – Toufan, ces sanctions n'ont aucune légitimité. Cette résolution est un acte politique de la part de l'impérialisme américain qui vise la réalisation de ses politiques expansionnistes dans le but de contrôler les ressources pétrolières et énergétiques de l'Iran et de la région. Malgré l'inefficacité de cette résolution contre la

poursuite des activités nucléaires d'Iran, force est de constater qu'elle est une action politique bien orchestrée et une victoire diplomatique pour l'impérialisme américain et son président George W. Bush qui avaient échoué honteusement en Irak et qui sont en train de s'enfoncer de plus en plus dans le bourbier irakien.

L'impérialisme américain a besoin de cette victoire psychologique et diplomatique pour pouvoir, dans le futur, en se référant à cette résolution comme une jurisprudence, faire voter d'autre résolution contre d'autre pays, dans le but de la réalisation du scénario du changement du régime comme il l'ont fait en Irak. Cette résolution est un complot flagrant contre les intérêts du peuple iranien et la poursuite de cette politique aura des conséquences néfastes. Il faut savoir que l'Iran a signé le traité de non prolifération des armes nucléaires - TNP. L'Iran a affirmé ne pas avoir l'intention de fabriquer la bombe nucléaire non seulement en signant le traité mais dans multiples déclarations et prises de positions politiques. Ce qui est sûr qu'on ne peut rien reprocher juridiquement au régime iranien.

Si l'Iran, comme la Corée du nord, sortait du TNP, aurait naturellement le droit de fabriquer même la bombe, comme l'Israël, qui n'a d'ailleurs pas signé le traité, ou comme les Etats-Unis, Pakistan, la France ou l'Angleterre, ce qui est bon pour l'un ne peut pas être mauvais pour l'autre. La question de savoir si la bombe nucléaire est-elle dans l'intérêt de l'Iran ou non, est une question à propos de laquelle notre Parti a déjà, à plusieurs reprises, donné son avis. Tous les pays qui ont créé cette rumeur propagandiste autour de la question des nucléaires iraniens sont déjà aux –même les pays les plus criminels, les plus pillards et agressifs qui n'ont pas le droit de donner de leçons aux autres. C'est au peuple iranien qu'appartient la décision de dire oui au nucléaire ou de proposer le désarmement nucléaire mondial.

L'Iran, dans le cadre du TNP, a le droit d'enrichissement de l'uranium et se doter d'une industrie nucléaire civile et même de profiter de soutien et aides technologiques de l'agence. Ce droit est reconnu par le TNP à tous les pays signataires du traité qui, d'ailleurs, la plus part sont les pays « tiers – monde », ce droit est un point sine – qua – non du traité sans lequel tout le traité perd toute sa légitimité. L'impérialisme américain qui n'a pas signé le traité et qui soutient sans condition les sionistes israéliens ne peut imposer aucune loi si ce n'est que la loi du plus fort, c'est-à-dire la loi de la jungle. En un mot, les demandes de l'impérialisme américain sont illégalement contraires à toutes les règles internationalement reconnues.

Par conséquent :

Notre Parti considère que la sanction décidée par l'ONU contre l'Iran est le résultat d'acte politique colonialiste agressif dans le sens des intérêts des pays impérialistes surtout l'impérialisme américain que nous condamnons vivement. Les mesures évoquées dans la résolution ressemblent de près au scénario utilisé pour le changement du régime de Saddam qu'on disait complice de Ben Laden, détenteur de la bombe atomique et microbiologique de destruction massive pour, à la fin, occuper l'Irak, massacrer les irakiens et piller leur pays.

Notre politique en ce qui concerne l'Iran et les risques d'attaque américaine est naturellement la même qui a été déclarée à l'occasion de l'agression impérialiste contre l'Irak et Afghanistan qui condamne toute ingérence dans les affaires internes iraniennes. Toute tentative de changement de régime en Iran, par un pays impérialiste, est comme le non respect du droit international du peuple iranien de disposer de son destin dont nous condamnons vivement. Le renversement du régime islamique en Iran appartient comme un droit et un devoir sans relâche au peuple iranien. La politique de sanction ou de menace militaire contre l'Iran non seulement n'affaiblit le régime islamique, mais au contraire accentue la politique de la censure et la répression du mouvement démocratique du peuple iranien. Le blocus et les sanctions à l'extérieur et l'accentuation de la répression à l'intérieur du pays sont les éléments complémentaires et les deux cotés de la même Médaille insoutenable.

Notre Parti condamne tous les courants et tendances de l'opposition réactionnaire du régime islamique qui soutiennent et encouragent les sanctions de l'ONU ainsi que la politique de

nouvel ordre mondial et celle de grand moyen orient de George W bush. Tous ces groupes ne gagneront que l'échec, la honte et le regret. Les occupations criminelles de l'Afghanistan et de l'Irak et les destins du genre «Chalabi » et « Kerzai » doivent servir de leçon.

Parti du Travail d'Iran (Toufan) – Janvier/2007

WWW.toufan.org

toufan@toufan.org